



Photo récente

de l'enfant

si possible

(à coller)

Formulaire d'inscription de l'année scolaire 2023-2024

Merci d'écrire en **caractères d'imprimerie** et de compléter **toutes les rubriques**. **Remplir un formulaire par enfant.**

1. Renseignements relatifs à votre enfant

a. Informations générales

Nom Prénom

Date de naissance Sexe féminin masculin

Rue et numéro CP Lieu

Langue(s) parlée(s)

Degré de scolarité à la rentrée scolaire 2023-2024 : (veuillez cocher et compléter ce qui convient)

1H 2H 3H 4H 5H 6H 7H 8H

Enseignant-e (nom, prénom et ) :

b. Droit à l'image

Autorisez-vous que votre enfant soit pris en photo par les intervenant-e-s et que ces photos soient exposées uniquement dans la structure d'accueil ? (veuillez cocher ce qui convient)

Oui

Non

c. Type de fréquentation à l'AES

Votre enfant fréquentera l'AES (veuillez cocher ce qui convient - les 2 possibilités peuvent être combinées) :

De manière régulière = selon un rythme fixe aux mêmes horaires toutes les semaines de l'année scolaire 2023-2024. → Dans ce cas uniquement, veuillez compléter le tableau « fréquentation régulière » à la page suivante.

De manière irrégulière = selon un rythme changeant au fil des mois de l'année scolaire 2023-2024 en fonction des horaires irréguliers du (des) parent(s). → Dans ce cas uniquement, veuillez compléter les données sous « fréquentation irrégulière » à la page suivante.

FREQUENTATION REGULIERE (veuillez cocher selon vos besoins)

Unités	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 1 06h45 - 08h00	○	○	○	○	○
Matin 2 08h00 - 11h45	○	○	○	○	○
Midi 11h45 - 14h00	○	○	○	○	○
Après-midi 14h00 - 15h45	○	○	○	○	○
Soir 15h45 - 18h15	○	○	○	○	○

- **Les plages horaires indiquées sont valables** : **dès la rentrée scolaire 2023** (24.08.2023)
 autre date (précisez svp) :

FREQUENTATION IRREGULIERE (veuillez donner une estimation la plus précise possible)

Nombre de matin(s) par mois : 06h45 - 08h00 08h0 - 11h45

Nombre de midi(s) par mois : 11h45 - 14h00

Nombre d'après-midi(s) par mois : 14h00 - 15h45

Nombre de soir(s) par mois : 15h45 - 18h15

Chaque mois, le planning pour les fréquentations irrégulières (disponible sur le site Internet de la commune de Haut-Intyamou <https://www.haut-intyamou.ch/ecoles-et-formation/accueil-extra-scolaire>) est à envoyer **impérativement jusqu'au 15 du mois en cours pour le mois suivant** à l'adresse e-mail : aes@haut-intyamou.ch

d. Retour au domicile

A la fin de sa présence à l'AES et lorsqu'il ne retourne pas à l'école, l'enfant est-il autorisé à effectuer seul le trajet jusqu'à votre domicile ? (veuillez cocher et compléter ce qui convient)

- Oui → Merci de nous fournir, le cas échéant, une **autorisation écrite** en y indiquant le jour et l'heure à laquelle votre enfant est autorisé à rentrer seul.
- Non → L'enfant rentre avec l'un de ses parents. Si vous souhaitez qu'une autre personne prenne en charge votre enfant, merci de nous fournir, le cas échéant, une **autorisation écrite** en y indiquant son nom, prénom et ☎. Toutefois, toute personne habilitée à reprendre votre enfant mais inconnue du personnel de l'AES devra présenter, la première fois, un justificatif d'identité à des fins de sécurité.

→ **Personne(s) autorisée(s)** à prendre en charge votre enfant (nom, prénom et ☎) :

.....

e. Etat de santé général

Les informations suivantes seront traitées de manière strictement confidentielle.

Votre enfant (*veuillez cocher ce qui convient*) :




- N'a aucun problème de santé connu.
- Souffre d'une maladie particulière, laquelle ? :
- Est sous traitement médical, lequel ? :
- Présente des allergies / intolérances (aliments, pollen, ...), lesquelles ? :
- Suit un régime alimentaire (lié à des allergies, des principes religieux, ...), lequel ? :

Médecin traitant, pédiatre (nom, prénom et ) :


Si cela s'avère nécessaire un certificat médical de votre enfant pourrait vous être demandé le cas échéant.

2. Renseignements relatifs aux parents ou aux représentants légaux

a. Informations générales

	Mère	Père
Nom
Prénom
Rue
Localité
 privé
 mobile
 prof.
Adresse e-mail
Lieu de travail

Autorité parentale : Mère Père Conjointe

Personnes atteignables en cas d'urgence si les parents sont injoignables (nom, prénom et ) :
.....
.....
.....

b. Subvention communale

Les parents ayant inscrit leur(s) enfant(s) au sein de notre structure, peuvent bénéficier d'une subvention communale en fonction de leur revenu annuel.

Si vous voulez faire valoir votre droit à une subvention, veuillez joindre au présent formulaire d'inscription **le dernier avis de taxation connu accompagné des trois dernières fiches de salaire de chaque membre du foyer parental**, et envoyer le tout par voie postale à notre adresse : **Accueil extrascolaire - Route de l'Intyamou 48 - 1669 Neirivue**.

Aucune subvention n'est accordée sur la taxe annuelle d'inscription (CHF 50.- par famille), sur le prix du petit déjeuner (CHF 1.-), du repas de midi (CHF 9.-) et du goûter (CHF 1.50), ainsi que sur les tarifs lorsque le revenu déterminant annuel dépasse CHF 120'000.-. Si l'avis de taxation et les trois dernières fiches de salaire ne sont pas joints au formulaire d'inscription, le tarif D est appliqué automatiquement (pour plus de détails, se référer au document « Tarifs » de l'AES).

Remarques éventuelles :

.....
.....
.....

Par leur signature, les parents certifient que les renseignements donnés sont exacts. Ils attestent qu'ils ont pris connaissance du formulaire d'inscription ci-présent, de la charte de l'Accueil extrascolaire, des tarifs, du règlement communal de l'AES ainsi que son règlement d'application (documents disponibles sur le site Internet de la commune de Haut-Intyamou), et qu'ils en acceptent le contenu. Ils s'engagent à le respecter.

Lieu et date :

Signature du (des) parent(s) ou du représentant légal :
(si les parents partagent l'autorité parentale, mais n'habitent pas ensemble, la signature des deux est nécessaire)

.....
.....

.....